

Cette fiche (recto/verso) est à rendre complétée et accompagnée d'un chèque de 30 euros* (ou en espèces) aux professeurs d'EPS afin que votre enfant puisse être licencié.

*à l'ordre de „association sportive du collège Jules Vallès"

☐ **Autorisation parentale**

Je soussigné(e).....père, mère, tuteur, représentant légal (1)
de

l'élève....., classe....., né(e) le.....

Autorise :

- L'élève, à faire partie de l'association sportive du collège Jules Vallès et à participer aux activités et compétitions qu'elle propose. (1)
- Les professeurs, organisateurs et dirigeants de l'UNSS à prendre des photos où pourraient figurer mon enfant dans le cadre des entraînements et compétitions UNSS. (1/2)
- La diffusion de celles-ci auprès des partenaires : presse locale, site internet UNSS, publications de l'UNSS et site du collège Jules Vallès. (1/2)

Fait à :le.....Signature :

(1) Rayer la mention refusée

(2) En cas de refus de la famille, le jeune devra se signaler au photographe et sortir du champ pour ne pas apparaître sur les clichés.

Activités proposées le mercredi après-midi et/ou le midi à l'association sportive du collège :

**Mme Bentajou : Sports de raquette (badminton, tennis de table, pelote basque)
13h-15h**

Mme Delmon : Natation 13h-15h30

Mme Le Buanic : Handball mardi 12h50-13h50 / mercredi 13h-14h30

Mr Bonnafis : VTT 13h-15h

M. Burgun : Football 13h-14h30

+ la possibilité de participer aux cross district et départemental

FICHE D'URGENCE A REMPLIR PAR LES PARENTS A L'INTENTION DES MEDECINS URGENTISTES *

NOM :PRENOM :

Classe :Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :
.....
.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :

Mail (important pour la communication):

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

N° du domicile :

N° de portable du père.....N° de portable de la mère.....

N° du travail du père.....N° du travail de la mère.....

Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement:

.....
En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du rappel antitétanique :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des médecins urgentistes (allergies, traitement de longue durée, précautions particulières à prendre, autre....)

.....
.....
Nom et N° de téléphone du médecin traitant

.....
* document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention des médecins urgentistes.